

# Fonds équilibré mondial Starlight - série

Le présent document contient des renseignements clés que vous devez connaître à propos du Fonds équilibré mondial Starlight – série I. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital », au 1 833 290-2606 ou à l'adresse info@starlightcapital.com, ou consultez le site www.starlightcapital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu	
CODE(S) DU FONDS (\$CA):	SLC411
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE :	1 août 2019
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 31 MAI 2024 :	29,9 millions \$
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) :	0.00%

GESTIONNAIRE DU FOND	OS:	Starlight Investments Capital LP
GESTIONNAIRE DE PORT	TEFEUILLE :	Starlight Investments Capital LP
SOUS-CONSEILLER EN F	PLACEMENT:	Aviva Investors Canada Inc.
DISTRIBUTIONS :	Mensuellement	Les distributions sont automatiquement

S: Mensuellement. Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires, sauf si des liquidités sont demandées.

INVESTISSEMENT MINIMUM: 150 000 \$

### Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit dans des actions mondiales et des titres à revenu fixe nord-américains. Il est prévu que le Fonds investira environ 60 % de ses actifs dans des titres de capitaux propres et 40 % de ses actifs dans des titres à revenu fixe, dont la pondération peut varier de temps en temps.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mai 2024. Ces placements changeront au fil du temps.

# Dix principaux placements (au 31 mai 2024)

0.	Banque Toronto-Dominion, taux variable, 3/4/31	1,18 %
9.	Liquidités et équivalents	1,26 %
8.	Brookfield Corporation	1,35 %
7.	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 6/1/41	1,57 %
6.	Banque Royale du Canada	1,59 %
5.	Gouvernement du Canada, 1,25 %, 01/03/25	2,27 %
4.	Gouvernement du Canada, 1,75 %, 12/1/53	2,28 %
3.	Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série I	5,82 %
2.	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	11,17 %
1.	Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	16,32 %

# Pourcentage total des dix principaux placements 44,81 %

Nombre total de place	ements	118

## Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds risquent davantage de perdre de l'argent mais ont également la possibilité d'avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins au fil du temps et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

## Répartition des placements (au 31 mai 2024)

Obligations de socié	tés			29,90 %
Fonds				22,14 %
Investissements priva	és			11,17 %
Services financiers				7,44 %
Obligations et garan	ties fédérales			7,28 %
Obligations et garan	ties provinciales			4,58 %
Produits industriels		4,24 %		
Énergie			2,78 %	
Biens de consommation de base 2,67 %			2,67 %	
Soins de santé 2,27 s		2,27 %		
Technologie de l'information 1,47		1,47 %		
Services publics 1,28		1,28 %		
Autres				2,78 %
0 % 20 %	40 %	60 %	80 %	100 %

# Évaluation du risque

Starlight Capital estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est faible à moyen.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.

faible faible à moyen moyen à élevé	élevé
-------------------------------------	-------

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

# Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.







# Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de la série I du fonds depuis sa création. Les rendements sont calculés après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du fonds

## Rendement annuel

Cette information n'est pas disponible, car les titres de la série I du Fonds n'ont pas été distribués pendant une année civile complète.

# Meilleurs et pires rendements sur une période de 3 mois

Cette information n'est pas disponible car aucun titre de la série I du fonds n'a été vendu à la date du présent Aperçu du fonds.

### Rendement moven

Cette information n'est pas disponible car aucun titre de la série I du fonds n'a été vendu à la date du présent aperçu du fonds.

# À qui le Fonds est-il destiné?

# Ce Fonds convient aux investisseurs :

- qui ont des objectifs d'investissement à moyen terme
- qui ont un portefeuille axé sur le revenu et l'appréciation du capital
- qui souhaitent diversifier leur portefeuille d'investissement
- qui sont à l'aise avec un risque d'investissement faible à moyen

# Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite ou comme compte d'épargne libre d'impôt. N'oubliez pas que si vous détenez les titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.



Starlight Investments Capital LP



Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série I du Fonds. Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

#### Frais de vente

Aucuns frais d'acquisition ne sont payés lorsque vous détenez des parts de la série I du fonds.



#### 2 Frais du Fonds

Vous ne payez pas directement ces dépenses. Elles vous affectent parce qu'elles réduisent le rendement du fonds.

La série ne paie pas de frais de gestion à Starlight Capital. Tous les frais de gestion que vous êtes tenu de payer à Starlight Capital seront précisés dans la convention conclue entre vous et Starlight Capital.

Les frais d'opérations de la série I ne sont pas disponibles puisqu'aucun titre de série I du fonds n'a été vendu à la date du présent aperçu du fonds.

	Taux annuel (exprimé comme un % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	0,00 %
Il s'agit du total des frais d'exploitation (y compris les frais d'administration)	
Ratio des frais d'opérations (« RFO »)	0,02 %
Correspond aux frais d'opérations du Fonds.	
Frais du Fonds	0,02 %

# Plus d'information à propos de la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée pour les titres de série I.

### 3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Si vous vendez ou échangez des titres dans les 30 jours suivant leur achat, vous pourriez devoir payer une commission de 1,00 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez. Si nous décelons une tendance à des opérations à court terme excessives, vous pourriez devoir payer des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous achetez, vendez ou échangez au cours d'une période de 90 jours. Ces frais sont versés au Fonds.
Échanger ou changer les frais	La société de votre représentant peut exiger des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou échanger. Aucuns frais ne sont payables à Starlight Capital pour les substitutions de titres.
Frais de chèque sans provision	Nous vous facturerons 30 \$ si un paiement pour un achat de parts est retourné par votre banque pour quelque raison que ce soit.
Series I service fee	Vous pourriez avoir à payer des frais de service négociés pour la série I à la société de votre représentant qui vous vend des parts de série I. Les frais de service se situent entre 0 % et 1,25 % de la valeur moyenne de l'actif net que vous détenez dans le fonds au cours de chaque mois civil complet. Ces frais de service sont déterminés dans la convention de série I que vous avez conclue au moment de l'achat des parts et seront payés à la société de votre représentant au moyen d'un rachat mensuel de parts de série I de votre compte équivalant au montant des frais de service, plus les taxes applicables. Aucuns frais de rachat ne sont payables relativement à ces rachats.
Frais de gestion	Les frais de gestion ne dépasseront pas les frais de gestion de la série I du Fonds, qui correspond actuellement à un taux annuel de 0,95 % de la valeur de la série.

# Et si je change d'avis?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'Apercu du Fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

# Pour plus d'information

Communiquez avec Starlight Capital ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

# Starlight Investments Capital LP

1400 - 3280, rue Bloor Ouest, Toronto, Ontario M8X 2X3 1-833-290-2606 info@starlightcapital.com